

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES JEUNES



REGLEMENT 2022

Edition du 05 Octobre 2021

Comité Départemental de Tennis du Morbihan – 1 Rue Stanislas Le Compagnon – 56300 PONTIVY
02 97 25 15 07 - e.mail : comite.morbihan@fft.fr - Site : www.comite.fft.fr/morbihan

Ce présent règlement concerne les épreuves par équipes jeunes Filles et Garçons, organisées par le Pôle Sportif du Comité du Morbihan.

RAPPELS IMPORTANTS :

A) Engagement des équipes

Tout comme les championnats seniors et seniors +, les engagements des équipes jeunes se font sous ADOC.

B) Championnat pour les 10 ans et moins Filles et Garçons

Le Championnat 7/8/9/10 ans Filles et Garçons de niveau ne commencera qu'en décembre 2021 ou janvier 2022. Il fera l'objet d'un avenant à ce règlement (calendrier, organisation, etc...). Cette année, il n'y aura pas de phase finale Inter D1, un championnat Régional 9/10 ans étant organisé.

C) Championnat Départemental Filles 11ans et +

Pour les Filles de niveau D2 à D4, des plateaux seront organisés au cours du premier trimestre, puis un championnat par poules à partir de mars 2022 tous les week-ends.

D) Championnat Filles D1 et Garçons pour les 11 ans et + (toutes divisions)

1. Suivi du Championnat et saisie des résultats dans l'application TenUp (voir article 1.2).

Le Capitaine de l'équipe visitée doit saisir **IMPERATIVEMENT** les résultats dans l'application TenUp **au plus tard, le lundi soir suivant la date de la rencontre**. **N'EXPEDIER la feuille d'état de résultats qu'en cas de litige** (voir article 4.4).

Le Capitaine de l'équipe visiteuse doit vérifier si la saisie a été réalisée correctement (voir article 4.5).

2. Pour tout problème de REPORT ou LITIGE : consulter le Juge-Arbitre de la catégorie (voir article 4.6).

3. CLASSEMENT MENSUEL. Merci de bien vouloir consulter, au début de chaque mois, le classement de vos joueurs afin de respecter l'ordre des rencontres (voir article 2.5).

4. Formats de jeux : Voir annexes 1A, 1B et 1C.

BONNE SAISON SPORTIVE A TOUTES ET TOUS ET MERCI POUR VOTRE INVESTISSEMENT AUPRES DE NOS JEUNES !

**Pôle Sportif du Morbihan
Entité Compétition des Jeunes**

PREAMBULE : COVID 19 – PROTOCOLE SANITAIRE

Le Championnat Départemental Jeunes par Equipes se jouant sur courts couverts, doit, lui aussi, respecter le protocole sanitaire établi par la F.F.T.

Un poster d'information, mis à jour régulièrement, peut être téléchargé sur le site : https://www.fft.fr/sites/default/files/2021-07/Poster_Mesures_Sanitaires.pdf.

Ce poster et le protocole doivent être affichés dans les clubs.

A noter que le « Pass Sanitaire » pour les mineurs de 12 à 18 ans est obligatoire depuis le 30 septembre 2021 selon les mesures en vigueur. Le capitaine recevant devra contrôler les « Pass Sanitaires » des joueurs et des accompagnateurs.

ARTICLE 1 ORGANISATION

Le Championnat Départemental Jeunes par Equipes se déroule dans le respect des règlements sportifs de la Fédération Française de Tennis.

1.1. Phases du championnat :

- Une phase qualificative par poules.
- Suivant le nombre de poules par division et selon les catégories, une phase finale à élimination directe, se jouant au maximum à partir des quarts de finale, débutera début avril 2022 environ.

1.2. Suivi du championnat :

Les épreuves sont suivies par le progiciel « Ten'Up » (<https://tenup.fft.fr/>) de la Fédération Française de Tennis (FFT) sur ordinateur de préférence.

1.3. Catégories pour 2021 - 2022

- **7/8/9/10 ans F.et G.** né(e)s en 2015 (surclassés) / 2014 / 2013 / 2012.
- **11/12 ans F. et G.** né(e)s en 2011 / 2010.
- **13/14 ans G.** nés en 2009 / 2008.
- **13/15 ans F.** nées en 2009 / 2008 / 2007.
- **16/18 ans F.** nées en 2006 / 2005 / 2004.
- **15/16 ans G.** nés en 2007/2006.
- **17/18 ans G.** nés en 2005/2004.

ARTICLE 2 EQUIPES - QUALIFICATION

2.1. Composition des équipes

Les joueuses et joueurs participants au Championnat par Equipes doivent être inscrit(e)s sous ADOC lors de l'engagement des équipes.

Les équipes Filles sont composées de 2 joueuses au moins, disputant deux simples et un double.

Les équipes Garçons sont composées de 3 joueurs au moins disputant trois simples et un double.

Mixité : Il est possible d'intégrer une Fille dans une équipe de Garçons **MAIS UNIQUEMENT** dans la catégorie 11/12 ans et en compétition « Verte ».

2.2. Qualification des joueuses et joueurs

Chaque joueuse et joueur doit être en possession de sa licence 2022, comportant la **mention « Compétition Autorisée »**, validée dans le club d'appartenance de l'équipe **AU PLUS TARD la veille de la date de la rencontre.**

2.3. Joueuses et Joueurs de 14 à 18 ans Nouvellement Qualifié(e)s (NvEq)

Par rencontre, il ne peut y avoir qu'1 joueuse ou 1 joueur ayant le statut « NvEq » au MAXIMUM.

2.4. Qualification du Capitaine

Tout Capitaine d'équipe devra avoir sa licence 2022 validée dans le club où il officie au plus tard la veille de la rencontre.

2.5. Classement mensuel.

A la parution du classement mensuel (en principe le premier lundi du mois), les joueuses et joueurs « montant » au classement doivent jouer dans l'équipe supérieure si son classement modifie de beaucoup le poids de son équipe. Dans ce cas, le Capitaine d'équipe est tenu de consulter le Juge-Arbitre de la catégorie pour modifications éventuelles. **Le capitaine d'équipe doit, également, tenir compte de ce classement mensuel pour la composition de son équipe.**

2.6. Entente

Les « ententes » **entre clubs voisins** sont possibles, quels que soient la catégorie et le niveau (Filles ou Garçons) à **condition de n'intégrer qu'une joueuse ou un joueur qui se trouve être très « isolé(e) » dans son club et après accord du CST et de la Commission Sportive.** Une évolution de la Gestion Sportive permet à un club d'ajouter un joueur d'un club extérieur à sa liste existante. (Sous réserve de l'activation de l'option « entente de club » par l'organisateur). La mention « licencié au TC » est à noter dans la colonne « Observations » de la liste-type.

2.7. Sur-classement

Les joueuses et joueurs jouent en principe dans leur catégorie d'âge (voir article 1.3 du présent règlement). Ils sont autorisés, sans condition, dans la catégorie d'âge supérieure **SAUF pour les 10 ans qui doivent être classés au minimum 30/3 pour jouer en 11/12 ans**, dans ce cas, ils jouent selon la réglementation propre à cette catégorie.

Si impossibilité de sur-classement dans son club, le joueur ou la joueuse isolé(e) pourra jouer dans une entente de clubs.

2.8. Remplacement

Les joueurs absents lors d'une rencontre sont remplacés par des joueurs licenciés dans le club ou dans la même entente, sous réserve du respect des conditions d'âge et des niveaux. Le remplacement se fera par le bas, c'est-à-dire que le remplaçant prendra la place du n°3 (des N°2 et 3 s'il y a 2 joueurs remplacés) pour les garçons et la place du n°2 pour les filles. Un joueur peut passer de l'équipe 2 à l'équipe 1 **MAIS en aucun cas le contraire. L'équipe 1 devant avoir le poids le plus fort.**

En aucun cas, un joueur ne peut disputer 2 rencontres au titre d'une même journée du championnat jeunes, toutes catégories confondus.

Article 3 DIVISIONS – FORMATS DE JEUX

Chaque épreuve (Filles et Garçons) comporte d'1 à 4 divisions **ayant chacune son propre format de jeu** (voir annexes 1A, 1B et 1 C).

Lors de l'inscription de ses équipes sous ADOC, le club engagera son ou ses équipes en fonction du niveau moyen et de l'âge des joueurs(ses) de l'équipe, et la division souhaitée quand l'équipe joue en format « Jaune ». Le club indiquera les joueuses et/ou les joueurs par ordre de classement décroissant.

L'organisation et la composition des différentes poules est à la charge de l'Entité Compétition des Jeunes du Morbihan qui, au vu des effectifs inscrits, déterminera la division d'affectation, suivant des critères de « poids » des équipes et de secteurs géographiques.

Le « poids » des équipes est déterminé suivant le classement des deux meilleures joueuses pour les Filles et des trois meilleurs joueurs pour les Garçons. Le classement pris en compte est celui d'octobre 2021.

Les poules seront composées, dans la mesure du possible, de 8 équipes en matchs « Allers Simples ». En fonction des engagements, elles pourront être de 6 en matchs « Allers Simples » ou 4 en matchs « Allers / Retours ».

ARTICLE 4 RENCONTRES

4.1. Généralités

Toute équipe Garçons se présentant incomplète sera pénalisée d'un point de rencontre. Dans ce cas, c'est le dernier simple qui n'est pas joué.

Les parties peuvent être disputées sur toutes les surfaces homologuées, sur courts couverts aussi bien qu'en extérieur. Des courts de surface différente sont autorisés.

4.2. Organisation

Afin de respecter les consignes sanitaires de la FFT, les Capitaines de chaque équipe (recevant ou se déplaçant) devra s'assurer que leurs joueurs ou joueuses, ainsi que les accompagnateurs sont en possession de leur « Pass sanitaire ».

Le Capitaine qui se déplace doit contacter suffisamment tôt (avant le jeudi) celui qui reçoit. La date de la rencontre (mercredi, samedi ou dimanche) sera fixée d'un commun accord entre les deux équipes dans le délai prescrit par le calendrier. En cas de mésentente, c'est le week-end (samedi ou dimanche) qui sera de règle. Les rencontres peuvent se jouer le matin ou l'après-midi.

Lors de ce contact, il propose l'ordre des parties en respectant pour les simples, l'ordre des joueurs et joueuses et en proposant, dans la mesure du possible, de jouer le double en dernier. En cas de désaccord, la rencontre se jouera selon l'ordre suivant des joueurs :

Sur un court : Simple 3 – Simple 2 – Simple 1 suivi du Double (après repos réglementaire).

Sur deux courts : Simples 1 et 2 puis Simple 3 et Double (après repos réglementaire).

En dernier recours, **c'est le club qui reçoit qui impose le jour de la rencontre** suivant les disponibilités de ses terrains et en accord avec le Juge-Arbitre. Les dates des rencontres doivent être rigoureusement respectées.

Toute équipe, qui n'aura pas reçu dans la période indiquée, sera déclarée W.O.

Seul le Juge-Arbitre peut autoriser un report de la rencontre si celui-ci est demandé au préalable et pour un motif valable.

4.3. Horaires limites des rencontres

Samedi :	17h00 sur 2 courts 14h00 sur 1 court Possibilité de jouer le samedi matin.
Dimanche :	16h00 sur 2 courts 14h00 sur 1 court
Mercredi :	Si accord des 2 clubs

4.4. Rôle du club qui reçoit

Le club qui reçoit doit fournir des balles en bon état et en nombre suffisant (avec un minimum de trois balles par match). Le Capitaine de l'équipe du club visité prévoit des arbitres ou choisit d'appliquer la procédure « la partie sans arbitre ».

Le soir même de la rencontre, le Capitaine qui reçoit doit saisir l'état de résultats dans l'application TenUp et **au plus tard le lundi soir qui suit la date de la rencontre**.

En cas de litiges ou de contestations, le volet bleu de l'état de résultats doit être rempli et signé par les 2 Capitaines, celui-ci sera renvoyé au Juge-Arbitre dans les plus brefs délais.

4.5. Rôle du club visiteur

Outre son rôle défini à l'article 4.2 ci-dessus, le Capitaine de l'équipe visiteuse doit s'assurer de la bonne saisie des résultats dans la GS, et faire réaliser, si besoin, les corrections par le Juge Arbitre.

4.6. Avance et report de rencontre

Les reports de rencontre doivent être demandés au Juge-Arbitre qui ne pourra les accorder que **pour une raison justifiée (sélection nationale ou régionale, intempéries, impraticabilité des terrains, ...)**.

En 11/12 ans, la priorité sera donnée au Championnat de France Interclubs 11/12 ans.

Une rencontre peut être avancée (préférable) ou jouée pendant les vacances scolaires si accord des 2 clubs.

Si aucune date de report n'est possible, c'est l'équipe demandeuse du report qui sera déclarée forfait.

4.7. Journée Exempt

En cas de journée exempt, obligation est faite de bloquer les 2 meilleures joueuses ou les 3 meilleurs joueurs, qui ne peuvent en aucun cas venir renforcer l'équipe inférieure.

4.8. Déroulement de la rencontre

Seuls les Capitaines sont responsables du déroulement de la rencontre. **Les parents ou les spectateurs ne peuvent intervenir**, que ce soit sur le déroulement d'une partie ou sur le terrain.

4.9. Ordre des joueurs

Les joueuses ou joueurs des deux équipes sont opposés deux à deux, **en respectant l'ordre décroissant des classements (le N°1 étant la joueuse/le joueur la/le mieux classé(e))** à la date de la rencontre.

En cas de rencontre reportée, le classement à prendre en compte est celui des joueurs à la date réelle de la rencontre.

ARTICLE 5 DATES DU CHAMPIONNAT

5.1. Nombre de journées suivant les poules

Poule de 4 : 6 journées en « Allers-Retours »

Poule de 6 : 5 journées en « Allers Simples »

Poule de 8 : 7 journées en « Allers Simples »

5.2. Phase de Poules (calendrier sur 7 journées)

Journées	Equipes Filles	Equipes Garçons
1ère journée	14 Novembre 2021	11 Novembre 2021
2ème journée	28 Novembre 2021	21 Novembre 2021
3ème journée	12 Décembre 2021	05 Décembre 2021
4ème journée	16 Janvier 2022	09 Janvier 2022
5ème journée	30 Janvier 2022	23 Janvier 2022
6ème journée	06 Mars 2022	27 Février 2022
7ème journée	20 Mars 2022	13 Mars 2022

5.3. Phase Finale

La phase finale à élimination directe **débutera début avril 2022**. Les Finales et remises de médailles sont fixées au **samedi 11 juin 2022** sur un lieu unique.

Les catégories 16/18 ans Filles et 17/18 ans Garçons verront leurs finales avancées.

IMPORTANT :

Lors des rencontres à élimination directe, en cas de match nul (2 à 2), les équipes seront départagées en jouant un double, par les joueurs au choix de chaque équipe, en un Super Jeu Décisif de 10 points avec 2 points d'écart.

ARTICLE 6 DECOMPTE DES POINTS - CLASSEMENT

6.1 Points de parties

- Chaque partie (double compris) vaut un point de partie.
- Le super jeu décisif pour 1 set et 1 jeu et se note : 10/x ou 13/11 dans la gestion Sportive.
- En cas d'abandon au cours d'un set, celui-ci est compté 6/0 pour le joueur vainqueur et ce quel que soit le score au moment de l'abandon.
- Pour obtenir le classement final, en cas d'égalité de points entre deux équipes, le système de **match-average** du Championnat Senior est appliqué.

6.2 Points de rencontres

- vainqueur : 3 points
- nul : 2 points
- vaincu : 1 point
- disqualification : 0 point
- forfait : -1 point
- 2 fois forfait = forfait général

6.3 Pénalités

- Mauvaise composition d'équipe : -1 point de rencontre.
- Report sans l'accord du Juge-Arbitre : -1 point de rencontre aux deux équipes.

6.4 Classement

Le classement de la poule est déterminé par le nombre de points de rencontres obtenu par chaque équipe.

En cas d'égalité de points à l'issue de la phase de poules, les équipes sont départagées selon le nombre de parties, de manches, voire de jeux remportés au cours des rencontres. S'il y a encore une égalité, c'est la confrontation directe entre les deux équipes qui déterminera le vainqueur.

6.5. Cas particuliers

6.5.1. Partie non jouée

Si une équipe Garçons ne comporte que 2 joueurs, les joueurs N°1 et N°2 de l'équipe complète seront opposés aux 2 joueurs de l'équipe incomplète et ce sera donc le simple N°3 qui ne sera pas joué. Le point de partie de ce simple non joué reviendra à l'équipe complète. Il en sera fait mention sur la feuille de matches, sans inscrire de nom à la place du joueur absent.

Le Capitaine de l'équipe du club qui reçoit doit signaler au Juge-Arbitre toute partie non jouée en justifiant la raison ou le motif.

Le Juge-Arbitre peut être amené à modifier le score d'une rencontre, la feuille de match n'est alors plus visible dans le module de consultation de la Gestion Sportive mais les matchs sont reportés dans le palmarès des joueurs concernés

6.5.2. Forfait général d'une équipe

Si, à la fin du championnat, l'on constate qu'une équipe a déclaré forfait pour 2 rencontres ou plus, elle sera déclarée FORFAIT GENERAL. Le classement sera effectué en considérant qu'elle a perdu toutes les rencontres par forfait, quel que soit les résultats des rencontres auxquelles elle a participé.

Afin de ne pas pénaliser les joueurs qui ont joué, le Juge-Arbitre « déconnectera » les états de résultats de la GS (décocher la case prise en compte dans la GS) puis saisira le résultat « défaite par forfait » de l'équipe concernée.

Les quelques rencontres que l'équipe aura jouées n'auront donc pas d'incidence sur le classement final mais les vainqueurs des parties de ces rencontres en auront le bénéfice dans leur palmarès.

ARTICLE 7 LITIGES ET JURIDICTIONS

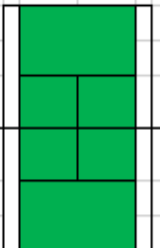
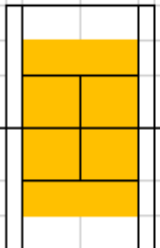
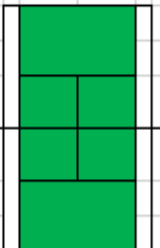
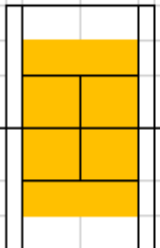
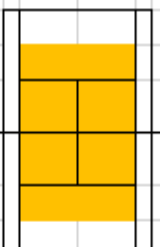
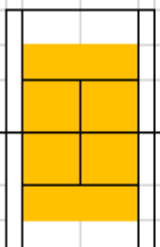
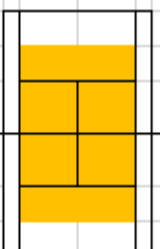
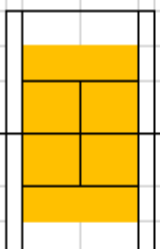
D'une manière générale, le Juge-Arbitre responsable du Championnat a le pouvoir de connaître tout litige survenant au cours du déroulement de l'épreuve, d'appliquer le présent règlement même en l'absence de réserves des intéressés, et le cas échéant, de sanctionner. Face à une situation non prévue, le Juge-Arbitre se réfère aux règlements sportifs fédéraux.

La Commission Sportive du Morbihan statue en premier ressort sur les contestations à l'égard des décisions du J.A. selon la procédure contradictoire de l'Art. 75 et suivants des règlements administratifs fédéraux.

Le Club peut faire appel sous quinzaine, à réception de la décision de la commission ci-dessus. Il doit adresser son appel par lettre recommandée avec accusé de réception au Président de la **Ligue de Bretagne – BP 184 – 56308 PONTIVY Cedex.**

Annexe 1A

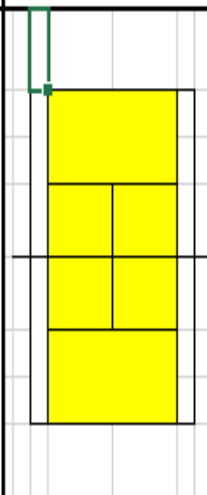
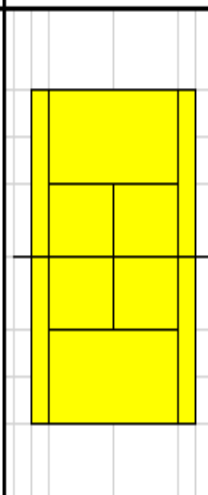
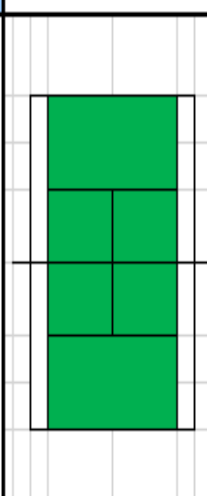
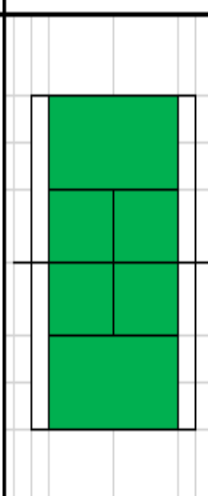
Formats de Jeu 2022 pour les 7/10 ans


Catégories	SIMPLE - Format 7	DOUBLE - Format 7
D1 7/8/9/10 ans Garçons & Filles		
	<p>Format Vert Terrain de 24 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	<p>Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
D2 8/9/10 ans Garçons		
	<p>Format Vert Terrain de 24 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	<p>Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
SIMPLE - Format 6		DOUBLE - Format 6
D2 / D3 8/9/10 ans Filles		
	<p>Format Orange Terrain de 18 m Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	<p>Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
D3 8/9/10 ans Garçons		
	<p>Format Orange Terrain de 18 m Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	<p>Format Orange Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 4 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 3/3 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>

(*) Le jeu décisif en 10 points se note [10 / x] dans  et compte pour 1 set et 1 jeu.

Annexe 1B

Formats de Jeu du 2022 pour les 11/18 ans Equipes Garçons

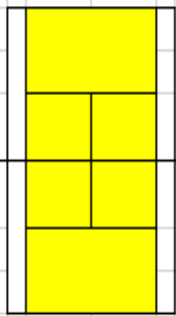
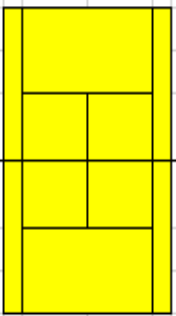
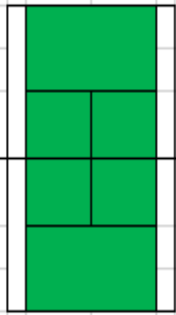
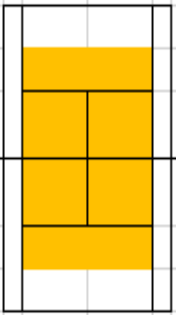
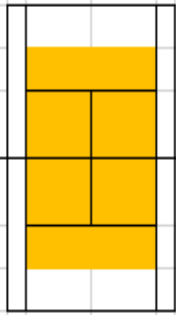
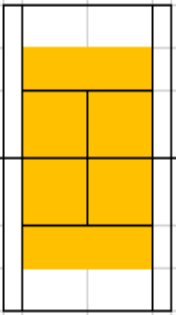
Catégories / Divisions	SIMPLE - Format 2	DOUBLE - Format 4
D1 / D2 / D3 de 11 à 18 ans	 <p style="text-align: center;">Format Jaune</p> <p>Terrain de 24 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Règle de l'Avantage Jeu décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	 <p style="text-align: center;">Format Jaune</p> <p>Terrain de 24 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
	SIMPLE - Format 7	DOUBLE - Format 7
D4 de 11 à 18 ans	 <p style="text-align: center;">Format Vert</p> <p>Terrain de 24 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	 <p style="text-align: center;">Format Vert</p> <p>Terrain de 24 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>


(*) Le jeu décisif en 10 points se note [10 / x] dans  et compte pour 1 set et 1 jeu.

Annexe 1C

Formats de Jeu du 2022 pour les 11/18 ans

Equipes Filles

Catégories / Divisions	SIMPLE - Format 2	DOUBLE - Format 4
D1 / D2 de 11 à 18 ans		<p style="text-align: center;">Format Jaune</p> <p>Terrain de 24 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Règle de l'Avantage Jeu décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
		 <p style="text-align: center;">Format Jaune</p> <p>Terrain de 24 m avec couloirs Filet à 0,914 m Balles Dures 2 manches de 6 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 6/6 en 7 points avec 2 points d'écart Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
	SIMPLE - Format 7	DOUBLE - Format 7
D3 de 11 à 18 ans	 <p style="text-align: center;">Format Vert</p> <p>Terrain de 24 m Filet à 0,914 m Balles Intermédiaires 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	 <p style="text-align: center;">Format Orange</p> <p>Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>
D4 de 11 à 18 ans	 <p style="text-align: center;">Format Orange</p> <p>Terrain de 18 m Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>	 <p style="text-align: center;">Format Orange</p> <p>Terrain de 18 m sans couloir Filet à 0,80 m Balles Souples 2 manches de 5 jeux Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) Jeu décisif à 4/4 Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super Jeu Décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart</p>

(*) Le jeu décisif en 10 points se note [10 / x] dans  et compte pour 1 set et 1 jeu.



COMITÉ
MORBIHAN